

**La station de traitement des eaux usées est située chemin du Tacot, dans le prolongement du lotissement Sur Pontelain. Elle est gérée par un organisme spécialisé dans les stations d'épuration mais elle est entretenue par notre employé communal (nettoyage, relevé de compteurs quotidiens, vérifications etc).**

**C'est à cet endroit qu'arrivent toutes les eaux usées du village (toilettes, douches, lavabo etc), pour être traitées afin de repartir "propres" dans la nature. Pour cela, l'eau souillée réalise tout un parcours : d'abord les gros déchets sont retirés, puis les sables et les graisses. Puis, dans un grand bac agitateur, des bactéries suppriment les micro-organismes néfastes, puis l'eau est envoyée dans un dernier bac, qui à pour but de la clarifier (la turbidité est vérifiée chaque jour, et si l'eau est trop trouble, les boues regroupées au milieu du clarificateur sont évacuées, en moyenne une fois par semaine). Enfin, l'eau propre est envoyée à la rivière, et les boues vont dans le silo dédié lorsqu'elles sont évacuées du clarificateur (et sont retirées une fois par an).**

Retrouvez en cliquant sur le lien ci dessous l'explication du fonctionnement de notre station d'épuration :

[FONCTIONNEMENT STATION](#)



## SAVEZ-VOUS CE QUE REPRÉSENTE CETTE PHOTO ?

C'est un panier dégrilleur **encrassé** de lingettes.

Ce bouchon ne permet plus d'évacuer les eaux usées.



Les lingettes et protections intimes jetées depuis les toilettes bouchent vos canalisations et empêchent les réseaux d'assainissement de fonctionner.

Les conséquences pour notre station d'épuration sont désastreuses.

Toutes les lingettes, même labellisées « biodégradables » ou « jetables dans les WC », ne sont pas appropriées à un rejet dans le réseau d'assainissement.

Il ne **faut plus** jeter les lingettes dans les toilettes, mais aussi tout objet qui ne se dégrade pas rapidement (serviettes hygiéniques, tampons, tissus, etc.). Ceux-ci sont à éliminer avec les ordures ménagères. Les médicaments sont à rapporter en pharmacie. Les graisses et huiles de tous types, et tous les produits dangereux (peintures, solvants, engrais, acides...) sont à porter en déchetterie.

Le non-respect de ces consignes entraîne des frais importants qui se répercutent sur votre

Pour éviter cela,  
Faites le **bon geste**  
protégez l'environnement

**Jetez vos lingettes  
avec vos ordures  
ménagères**

